

8^{ème}
édition



GOST

GIRLS ONLY SUPTIQUE TROPHY

19 MARS 2022

CHARTRE PARTICIPANT.E.S



Présentation

Le Bureau Des Sports de l'Institut d'Optique Graduate School vous invite à participer le **19 mars 2022** à la 8ème édition du GOST.

Le GOST, Girls Only Supoptique Trophy, est un tournoi sportif féminin d'une journée sur le campus de l'École polytechnique.

Les 9 sports suivants sont à l'honneur : **football, basketball, handball, volleyball, badminton, rugby, escalade, natation et laser and run**. Pour clôturer la journée, vous pourrez participer aux concours de **Cheerleading** !

Vous trouverez dans la présente charte toutes les modalités concernant les **inscriptions**, les **paiements** et la **communication** avec l'équipe organisatrice.

Chaque BDS et/ou capitaine est prié.e de prendre connaissance de la charte et notamment du règlement du GOST.

Par la signature de la présente charte, le ou la capitaine de chaque équipe s'engage à respecter et à faire respecter par le reste de son équipe le règlement ainsi qu'à suivre les différentes consignes quant à l'inscription et au paiement.

Inscriptions

Les inscriptions ouvriront le **4 février 2022** et se termineront le **20 février 2022 à minuit**. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Les équipes devront être inscrites via le **site** <http://associations.institutoptique.fr/gost>.

Sur la page d'inscription, les participantes aux sports individuels et collectifs peuvent s'inscrire elles-même. Cependant, si vous en avez un, nous vous encourageons à passer par un BDS. Nous vous rappelons que les joueuses participant à un sport collectif doivent faire partie d'une équipe déjà existante et ladite équipe doit inscrire chacun de ses membres.

Le prix de participation au tournoi est de 10€ par personne sauf pour le cheerleading qui est gratuit. En raison du chevauchement des poules des sports, une personne ne peut s'inscrire qu'à un seul sport, hormis le cheerleading qui peut être fait en complément d'un autre sport. L'accès au village sportif est gratuit pour les supporters et supportrices.

Lors de l'inscription, vous pouvez choisir ou non de prendre un repas pour le midi et un tee-shirt de l'événement gratuitement, hormis pour le cheerleading où le tee-shirt reste gratuit mais le repas coute 3€.

L'inscription aux différents sports se déroule de la manière suivante: Pour les sports collectifs (football (12max, 7x7), handball (12max, 7x7), basketball (10 max, 5x5), rugby, (12max, 7x7) volleyball (12max, 6x6) et la natation (15max) les informations de la cheffe d'équipe sont à rentrer sur le site puis un excel contenant les informations du reste de l'équipe est à télécharger et à déposer. Une école/université ne peut inscrire qu'une équipe par sport.

Pour l'escalade, l'inscription est individuelle. Pas de limitation par école/université.

Pour le badminton et le laser and run, l'inscription se fait en binôme même si une partie des épreuves du tournoi sera individuelle. Pas de limitation par école/université.

L'inscription au concours de Cheerleading est gratuite. Pour le cheerleading et le pimpim (cheerleading exclusivement masculin), les équipes sont ne pas limitées en nombre. Les informations de la cheffe d'équipe sont à rentrer sur le site puis un excel contenant les informations du reste de l'équipe est à télécharger et à déposer.

Cette page permet de s'inscrire à l'évènement mais aussi au Duo Days proposés par notre sponsors EY. La description est sur notre site sur le lien suivant :<https://associations.institutoptique.fr/gost/nos-sponsors/#duodays>.

Pour s'inscrire il suffit de cocher la case DuoDays et de choisir une date entre le 24 février et le 3 mars.

Nos places ne sont pas illimitées et les premières écoles et facultés inscrites seront prioritaires pour participer à l'évènement.

Communication

Chaque capitaine d'équipe s'engage à faire le lien avec l'équipe organisatrice du GOST. Le ou la capitaine sera tenue d'être présente le jour du GOST. Ses coordonnées nous seront transmises lors de l'inscription de l'équipe.

Pour tout renseignement concernant l'organisation ou l'inscription, vous pouvez contacter :

Raphaël Livet : raphael.livet@institutoptique.fr

Sacha Mugnier : sacha.mugnier@institutoptique.fr

Pour tout renseignement concernant les modalités de paiement, vous pouvez contacter :

Julia Bernard : julia.bernard@institutoptique.fr

Merci d'envoyer les certificats médicaux de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou un numéro de licence FFSU à l'adresse suivante :

BDS : bds@institutoptique.fr

Paiement

Les frais de participation sont à payer directement sur le site mais en cas de problème de paiement, nous nous réservons le droit de demander un paiement exceptionnel directement sur le RIB du BDS de Supoptique.

Le 19 mars 2022, jour du GOST, il sera demandé un chèque de caution de 100€ par équipe d'un sport collectif.

Toute équipe n'ayant pas réglé avant le **20 février 2022 (minuit)** se verra éliminée de la compétition.

Remboursement

Le BDS de Supoptique s'engage à rembourser les joueuses ou équipes se désistant avant la date du 20 février 2022.

Les remplacements de joueuses sont acceptés jusqu'à la veille du tournoi. La nouvelle joueuse s'engage à fournir un certificat médical valable avant le 16 mars 2022. Le ou la capitaine s'engage à prévenir l'équipe organisatrice de tous changements.

Règlement

Chaque participant.e doit fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition avant 20 février 2022. Chaque participant.e certifie sur l'honneur être en possession d'une **assurance de responsabilité civile** à titre individuel lors du GOST.

Le **planning** général ainsi que le planning des matchs sera fourni aux capitaines dans la semaine précédant le tournoi. Chaque participant.e ne peut s'inscrire à deux sports différents (excepté Cheerleading)

Chaque participant.e autorise l'équipe organisatrice du GOST et de l'équipe audio-visuelle de l'Institut d'Optique Graduate School **l'utilisation de son image** pour toute publication à usage de communication interne ou externe, notamment photos, vidéos articles de presse, ou réseaux sociaux.

Chaque participant.e s'engage à adopter une **attitude respectueuse** envers les organisateurs du tournoi, les autres participant.e.s et l'ensemble du personnel. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'**exclure** de l'évènement toute personne dont l'attitude ira à l'encontre du règlement ou des valeurs du tournoi.

Le **respect** du jeu, de l'arbitre, du public et de l'adversaire sont des valeurs clés du GOST. Il est de la responsabilité de chaque participant.e d'adopter un **comportement fair-play** sur le terrain, ainsi que dans les tribunes. Tout comportement jugé anti-sportif sera sanctionné par l'équipe organisatrice.

La **possession et la consommation d'alcool ou autre drogue** sur les infrastructures sportives sont **interdites**. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'exclure de l'évènement toute personne en possession de drogues ou d'alcool.

Il appartient à tous les participant.e.s de rendre compte auprès d'un membre de l'équipe organisatrice ou d'un personnel de l'école de tout **problème grave** : blessure, vol, consommation d'alcool, dégradation volontaire, etc.

L'équipe organisatrice du GOST décline toute responsabilité en cas de **pertes** ou de **vols**. Le BDS de Supoptique s'engage à tenir les Associations Sportives des écoles informées des objets trouvés à l'issue de la compétition.

Le BDS de Supoptique et l'équipe du GOST ne tolèreront aucune **dégradation du matériel ou des locaux** mis à disposition pour le GOST. La caution associée à toute équipe responsable d'une dégradation se verra encaissée, en partie ou en totalité, pour couvrir les frais de réparation et un rapport sera fait auprès de l'administration de l'école invitée. Les participant.e.s impliqué.e.s se verront interdit.e.s de participer aux futures éditions du GOST.

L'équipe organisatrice se réserve le droit de **modifier la présente charte**, même après la signature par les différents capitaines. En cas de modification de la charte, l'équipe organisatrice s'engage à tenir informé l'ensemble des capitaines desdites modifications.

En cas de forces majeures conduisant à l'annulation de l'événement, l'organisation se réserve le droit de ne pas restituer le paiement des participants afin de rembourser les coûts que la préparation d'un tel événement peut engendrer.

Signature

En cochant cette case, la ou le capitaine de chaque équipe **certifie sur l'honneur** que les termes de cette présente charte sont tous acceptés, y compris des sanctions pouvant être liées aux éventuelles infractions, et seront méticuleusement respectés.

